

# CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

**Présents** : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT Jean-Michel, RANVAL Lionel, ANJORAN Caroline, COULLON Jeannine, GAUTHIER Thierry.

**Absent excusé** : MONTREAU Déborah a donné pouvoir à PANNEQUIN Bernard  
THEVENOT Didier a donné pouvoir à GUILLOT Jean-Michel  
RANDUINEAU Guillaume a donné pouvoir à RANVAL Lionel

ORDRE DU JOUR		
1	Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024	
2	Compte-rendu de l'étude d'aménagement et de la sécurisation du bourg	
3	Étude de devis	Délibération 2024_29
4	Protection sociale complémentaire	
5	Bureau de vote des 30 juin et 7 juillet 2024	
6	Questions diverses	
7	Comptes rendus de réunions et commissions	

**Secrétaire de séance** : GAUTHIER Thierry

## 1/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 MAI 2024

Le procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 2/ COMPTE-RENDU DE L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT ET DE LA SÉCURISATION DU BOURG

La commune a mandaté le bureau d'études Terr&Am pour mener une étude d'aménagement pour la sécurisation du bourg. Circulation moyenne journalière en 2021 : 1057 véhicules.

Propositions du bureau d'études :

- **Entrée du bourg Nord** : Création d'une écluse double, vitesse limitée à 30km/h et priorité aux voitures sortant du bourg.
- **Rue des Lilas** : Création d'un espace de stationnement avec priorité aux voitures qui montent.
- **Rue de l'Église et rue Saint-Béthaire** : Création d'un trottoir en calcaire sablé plus large → Rétrécissement de la voirie à 3,50ml.
- **Rue de La Bourgogne** : Élargissement du trottoir avec bordure et caniveau → Calibrage de la voirie à 5ml. Vitesse limitée à 30 km/h et priorité aux voitures qui entrent dans le bourg.
- **Carrefour Rue de la Prairie** : Création d'un plateau surélevé + création d'un trottoir en calcaire sablé. Vitesse limitée à 30 km/h.
- **Entrée du bourg Sud** : Création d'une écluse double avec vitesse limitée à 30 km/h.

Estimation du coût des travaux			
1	Entrée du bourg Nord	Écluse double	11 300€
2	Rue des Lilas	Stationnement	8 000€
3	Rue de l'Église et Rue Saint-Béthaire	Trottoir plus large et voirie moins large	2 X 75 400€
4	Rue de La Bourgogne	Trottoir plus large et voirie moins large	81 000€
5	Carrefour de la Rue de la Prairie	Plateau surélevé	78 600€
6	Entrée du bourg Sud	Écluse double	14 700€

Le projet d'aménagement pour la sécurisation du bourg doit être présenté au conseil départemental puisqu'il s'agit essentiellement de travaux sur une route départementale. Il sera développé progressivement (tranches 1 et 2 envisagées en 2024) et des demandes de subventions vont être effectuées.

Par ailleurs un devis va être demandé pour l'installation de 2 radars pédagogiques à Grivelle.

## 3/ ÉTUDE DE DEVIS (Délibération 2024\_29)

Le transformateur (cabine haute) de la Rue des Vollerants, installé sur la parcelle cadastrée ZC0136 va être démolie et remplacé par un nouveau poste sur la parcelle cadastrée ZC0034. Le coût des ouvrages sera pris en charge par le SIDELC. Toutefois, la commune doit prendre en charge la fourniture et pose d'un mât d'éclairage public.

Devis de l'entreprise INEO pour la fourniture et pose d'un mât d'éclairage + lanterne : 1 739,12€ HT soit 2 086,94€ TTC.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise INEO.

## 4/ PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

La protection sociale complémentaire permet aux agents de se couvrir en cas de maladies ou d'accidents. Elle consiste en la prise en charge :

- D'une partie des dépenses de santé non prise en charges par la sécurité sociale : c'est la complémentaire santé.
- D'une partie de la perte de revenus induites par un arrêt de travail : c'est la complémentaire prévoyance.

Les collectivités auront l'obligation de participer à la complémentaire prévoyance à partir du 01/01/2025 et santé à partir du 01/01/2026.

2 choix : Labellisation ou Contrat Groupé.

Le conseil municipal souhaite rester en labellisation et attribuer 18€ par mois, par agent pour la complémentaire prévoyance.

L'avis du comité social et technique du Centre De Gestion sera demandé avant la prise d'une délibération pour acter cette décision.

**5/ BUREAU DE VOTE DU 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024** : Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00.

## **6/ QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation de l'établissement public foncier local interdépartemental (EPFLI) par Monsieur le Maire.
- Le projet d'évolution du site de déchets de la société SUEZ RV CENTRE OUEST à Fossé a été autorisé par arrêté préfectoral n°41-2024-06-12-00008.
- Le conseil communautaire se réunira dans la salle des fêtes de Saint-Bohaire le 2 juillet 2024. La séance est ouverte au public.
- La commune accueille actuellement 3 stagiaires de seconde (2 à l'école et 1 à la mairie).
- Le traditionnel pique-nique aura lieu le 14 juillet à 12h00 à la salle des fêtes.

## **7/ COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS**

15/05 : Réunion en préfecture sur le projet de la société SUEZ (B. Pannequin).

17/05 : Bureau communautaire (B. Pannequin).

23/05 : Tirage au sort jury d'assises (B. Pannequin).

24/05 : Réunion avec le SIDELC pour le déplacement du transformateur de la rue des Vollerants (B. Pannequin, J-M. Guillot).

03/06 : Réunion avec l'association Orgue en Cisse (B. Pannequin).

04/04 : Assemblée générale du CDPNE (L. Ranval).

11/06 : Rendez-vous entreprise Colas pour travaux de voirie (B. Pannequin).

13/06 : Réunion avec l'entreprise SRTC pour la vidéo protection : travaux prévus en septembre (B. Pannequin).

13/06 : Rendez-vous avec EDF collectivités (B. Pannequin, J-M. Guillot, L. Ranval)

13/06 : Rendez-vous avec la société Abowind pour un projet photovoltaïque privé (B. Pannequin, J-M. Guillot, L. Ranval)

17/06 : CDPNE : comptage des chauves-souris pour trame noire d'Agglopolys (B. Pannequin).

18/06 : Réunion avec Terr&Am pour la sécurisation du bourg (B. Pannequin, J-M. Guillot, L. Ranval, G. Randuineau).

18/06 : Pays des Châteaux (L. Ranval).

20/06 : Conseil d'école (J-M Guillot, C. Anjoran).

21/06 : Bureau communautaire (B. Pannequin).

22/06 : Fête de l'école (J-M. Guillot).

Fin de séance : 20h35

Prochaine réunion : 30/07/2024